

Communiqué de presse

POINT D'ETAPE SUR LE FUTUR ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA FILIERE CHEVAL ET DE L'EQUITATION

ECOLE NATIONALE D'EQUITATION

Le Cadre Noir de Saumur



Dans l'objectif de mener le regroupement des deux établissements publics de la filière cheval, les Haras nationaux et l'Ecole Nationale d'Equitation, une lettre de mission signée du ministre de l'agriculture et du ministre des sports a confié à Nicole Blanc, ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts, avec l'appui de Jacques Primault, inspecteur général des sports, le pilotage d'un comité de préfiguration.

Ce comité a pour mission de proposer aux deux ministres des orientations stratégiques qui aboutiront à la rédaction d'un contrat d'objectif. Ce comité devra se coordonner avec un comité de réflexion interministériel constitué par des personnalités représentant les tutelles.

Cette décision prise au plus haut niveau de l'Etat a pour objectif de porter un projet stratégique ambitieux et coordonné au service d'une filière en pleine expansion qui compte près de 2,2 millions de pratiquants*, 68 700 emplois pour quelques 55 000 entreprises*. Ce nouvel établissement témoigne d'une ambition forte pour le développement de l'élevage et des entreprises ainsi que la recherche d'une meilleure cohérence dans la politique du sport en aval et en amont. L'objectif est de construire l'architecture du nouvel établissement et son contrat d'objectifs au 1^{er} juillet 2009, pour permettre sa création et sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2010.

Dans un contexte où l'argent public se raréfie, ce regroupement permettra de mutualiser de nombreuses synergies et apportera une véritable plus value aux deux établissements en termes d'efficacité, de pertinence par rapport aux attentes de la filière. La complémentarité des missions des deux établissements sera également recherchée ; par exemple, la possibilité pour les actions de l'Ecole nationale d'Equitation de se décentraliser en région, sur les sites des Haras. Une plus grande synergie peut être développée dans plusieurs domaines :

- ? La formation professionnelle
- ? Le sport de haut niveau
- ? La formation des chevaux, des formateurs de jeunes chevaux.
- ? Les programmes de recherche
- ? L'observation des métiers
- ? La communication, la diffusion, la promotion

Le directeur général des Haras nationaux, François Roche-Bruyn et le directeur de l'Ecole Nationale d'Equitation, Robert d'Artois, avaient lancé les travaux de regroupement avec leurs équipes respectives, dès réception de leurs lettres de mission reçues en décembre 2008.

Plusieurs réunions se sont tenues à Paris, Saumur et le Pin, pour définir alors une méthodologie permettant de travailler efficacement à ce regroupement. Des groupes de travail se sont constitués autour des axes énoncés dans ces lettres de mission : la formation, le sport de haut-niveau, l'international. Deux séminaires se sont tenus le 15 janvier et le 12 février. Ces séminaires ont permis de mieux se connaître, de travailler ensemble.

D'autres groupes de travail se mettront en place et se pencheront sur les problématiques de ressources humaines, de communication et de diffusion, de gestion comptable, de fonctionnement administratif.

Les Haras nationaux conduisent des missions de service public pour fournir les outils permettant à la profession de prévenir et gérer les crises sanitaires, pour accélérer l'innovation et la professionnalisation des entreprises de la filière par la recherche, la diffusion des connaissances techniques et économiques, construire avec les associations de race, une politique de conservation et de diversité des races et d'amélioration génétique.

Pour l'Ecole Nationale d'Equitation, l'enjeu est de s'inscrire comme établissement de référence en matière d'enseignement, d'être au service de la politique sportive menée, par délégation de l'Etat, via la Fédération Française d'Equitation, et également d'assurer le rôle de conservatoire vivant de la culture équestre française.

les Haras nationaux regroupent près de 1000 emplois répartis sur 19 sites et 87 centres techniques sur l'ensemble du territoire. Le siège de l'établissement est à Pompadour en Corrèze.

L'Ecole Nationale d'Equitation, riche de 170 emplois, est installée sur un seul site à Saumur .

Qui sont les acteurs de ce regroupement ?

Un comité de préfiguration :

Il est composé des deux inspecteurs généraux, auteurs d'un rapport d'inspection fin 2008, Nicole Blanc (Ministère de l'Agriculture) et Jacques Primault (Ministère de la Santé et des Sports)), des Présidents des conseils d'administration, Jean Lesne (Haras Nationaux) et Olivier Revol (ENE) , des deux directeurs Francois Roche-Bruyn (Haras Nationaux) et Robert d'Artois).

Un comité de réflexion interministériel :

Actuellement en cours de constitution, il devrait réunir des conseillers et chargés de missions auprès du Président de la République, des Ministères de tutelle (Sports, Agriculture, Défense), mais aussi des personnalités qualifiées qui sont concernées par le regroupement des deux établissements.

Dates clefs :

Octobre –Novembre 2008 :

Travaux d'inspection de Mme Nicole Blanc (Ministère de l'Agriculture) et de Mr Jacques Primault (Ministère de la Santé et des Sports).

Fin novembre 2008 :

Rapport d'inspection aux deux ministères de tutelle.

Décembre 2008 :

Réception d'une première lettre de mission adressée aux directeurs (HN et ENE).

Janvier et Février 2009 :

Réunions du comité stratégique restreint.

15 janvier 2009 :

Premier séminaire du comité élargi.

12 février 2009 :

Deuxième séminaire.

26 février 2009 :

Lettre de mission adressée à Nicole Blanc

Mars :

Création du comité de réflexion interministériel.
Création du comité de préfiguration.

1^{er} juillet 2009 :

Projet stratégique du regroupement, principe d'organisation du nouvel établissement.

1^{er} janvier 2010 :

Mise en œuvre du regroupement.

Une rubrique est désormais accessible sur les sites internet des deux établissements afin d'informer régulièrement la filière sur l'état d'avancement du regroupement.

Contact presse :

Ecole Nationale d'Equitation : Frédérique Said – 02 41 53 50 65 – 06 25 10 07 23 / infocom-ene@cadrenoir.fr

Haras nationaux : Hélène de Becdelievre – 06 30 10 03 12./ helene.de.becdelievre@haras-nationaux.fr